



## COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

### **Place aux citoyens répond présent, au débat sur l'environnement ! .**

**La Prairie, 20 octobre 2021** – C'est hier qu'avait lieu le débat sur l'environnement organisé par Vire-au-Vert et la Planète s'invite à La Prairie. À l'occasion, **Place aux citoyens** était représenté par Andrée Gendron, biologiste et candidate du district de la Bataille. Au cours des 120 minutes de l'événement, Mme Gendron a pu faire part aux citoyens des principaux engagements de son parti en matière de **mobilité durable, d'agriculture urbaine, de verdissement, de conservation des milieux naturels et de planification du territoire**, entre autres sujets.

« Place aux citoyens veut mettre un terme à la multiplication effrénée des chantiers immobiliers mal planifiés qui se font au détriment de la qualité de vie des citoyens, nous privent d'espaces verts vitaux, défigurent les quartiers et entraînent la congestion de notre réseau routier » a déclaré Andrée Gendron.

La conservation et la mise en valeur des espaces verts faisaient partie des enjeux qui préoccupaient le plus les citoyens ayant participé au débat. A ce sujet, **Place aux citoyens s'engage à :**

**1) Concrétiser le projet de parc urbain régional de la rivière St-Jacques.** Ce parc combinerait conservation d'écosystèmes exceptionnels, découvertes du patrimoine et infrastructure de plein air et de mobilité durable (traverse, piste) reliant les citoyens d'un bout à l'autre de la ville.

**2) Protéger la prûcheraie du secteur de la Bataille-Nord,** une forêt centenaire riche en biodiversité et qui fournit des services écosystémiques aux citoyens du secteur. Il s'agit d'un bon moment pour revoir le zonage/affectation du territoire car les plus récentes études montrent que le développement domiciliaire prévu ne serait pas réalisable.

3) Entreprendre des démarches auprès des gouvernements provincial et fédéral pour accorder **un statut de conservation permanent en lieu et place de la zone du décret d'urgence** visant la rainette faux-grillon. Une partie substantielle des lots visés par le décret appartient déjà à la ville.

« Avec la jurisprudence de plus en plus favorable aux villes qui veulent protéger les milieux naturels, l'appui grandissant des citoyens et les nouveaux outils légaux à notre disposition, nous sommes confiants de pouvoir livrer nos engagements » ajoute madame Gendron.

**Place aux citoyens est conscient que ces réalisations demanderont des investissements bien planifiés et respectant la capacité de payer des citoyens.** Nous comptons profiter des nombreux programmes d'aide disponibles et prévoyons affecter une partie des surplus budgétaires de la ville à la création d'un **Fonds Vert** comme cela se fait dans plusieurs municipalités du Québec.

En ce qui concerne l'**ancienne briqueterie**, nous nous engageons à respecter la volonté des citoyens qui se sont clairement exprimés en faveur d'un projet qui donne prépondérance aux espaces verts et à la restauration du plan d'eau qui était présent sur le site avant les travaux de remblai. Place aux citoyens veut que l'éventuel développement résidentiel soit restreint à une partie du site seulement et qu'il s'inspire des idées novatrices proposées par les citoyens en matière de compacité et d'intégration aux services de proximité et de mobilité durable. Notre vision contraste avec celle présentée par le représentant du parti de l'équipe Barbara Joannette. Au cours du débat, ce dernier a dit s'accommoder essentiellement du concept proposé par le propriétaire du site, soit un développement résidentiel sur 80% de la superficie correspondant à environ 7000 nouveaux résidents. Également appelé à se prononcer sur le devenir de l'ancien golf, il a déclaré qu'on ne pouvait rien faire pour éviter le développement de ce grand espace vert, ce qui contredit les promesses de sa cheffe qui a déclaré au journal Le Reflet\* vouloir en faire un grand parc provincial.

**Il est important de noter qu'aucun représentant de l'équipe Donat Serres n'a participé au débat malgré l'invitation que leur avait été transmise.** De son côté, Place aux citoyens a pu démontrer qu'il avait une plateforme solide, une approche crédible pour aller chercher l'adhésion du public, une équipe multidisciplinaire et la volonté politique nécessaire pour construire une ville à échelle humaine, une ville plus verte, plus inclusive, et plus innovante.

\* [Le Parti vert du Canada confirme sa candidate dans La Prairie | Le Reflet](#)

- 30 -

#### Contact :

Frédéric Galantai  
Chef de Place aux citoyens et candidat à la mairie  
Cell: (514) 944-8183  
[fgalantai@paclaprairie.ca](mailto:fgalantai@paclaprairie.ca)

Andrée Gendron  
Candidate de Place aux citoyens dans le district de la Bataille  
Cell : (514)-758-6614  
[andreegendron@paclaprairie.ca](mailto:andreegendron@paclaprairie.ca)

**Place aux citoyens** est une formation politique de La Prairie fondée en 2018 qui veut assainir et moderniser la gouvernance municipale afin que les citoyens retrouvent la place qui leur revient au sein des institutions démocratiques et qu'ils puissent contribuer à bâtir une ville à échelle humaine: une ville innovante, écologique et inclusive où il fait bon vivre.

